



Monsieur Marc Ferracci
Ministre délégué chargé de l'Industrie
Ministère de l'Économie, des Finances et
de l'Industrie
Télédoc 151
139 rue de Bercy
75572 Paris Cedex 12

MARTINE
BERTHET

Paris, le 9 octobre 2024

Nos réfs : MB/NB

SENATRICE DE LA
SAVOIE

Monsieur le Ministre,

*Membre de la
Commission des
Affaires Économiques*

Il a récemment été porté à mon attention que le Groupe Renault prévoit de transférer la fabrication de ses moteurs hybrides de Formule 1, aujourd'hui réalisée sur le site de Viry-Châtillon en France, vers un motoriste externe basé en Angleterre, le centre Mercedes, à compter de 2026. Cette décision, principalement motivée par une volonté de réduction des coûts et d'optimisation des marges, semble aller à l'encontre des intérêts stratégiques de notre industrie nationale.

*Membre de l'Office
Parlementaire
d'Évaluation des
Choix Scientifiques et
Technologiques*

Le site de Viry-Châtillon est un fleuron de l'industrie française. Depuis 50 ans, il contribue au développement de technologies de pointe, à renommée mondiale, telles que les batteries, les moteurs électriques et hydrogènes. Cette usine est également au cœur d'un réseau de collaborations stratégiques et de partenariats avec des acteurs clés tels que Safran, Thalès ou encore l'École Normale Supérieure, favorisant une expertise partagée et une innovation continue.

CONSEILLERE
DEPARTEMENTALE DE
LA SAVOIE

La Formule 1, bien plus qu'un sport automobile, est un laboratoire d'innovation dont les avancées profitent à des secteurs stratégiques comme l'aéronautique, l'énergie et la défense. Transférer cette expertise hors de nos frontières et fermer le site de Viry-Châtillon entraînerait non seulement la suppression de plus de 480 emplois directs et indirects, mais affaiblirait également notre compétitivité technologique, mettant en péril un savoir-faire français reconnu et convoité par nos voisins européens.

Canton Albertville I

*Présidente de la 5^{ème}
Commission*

ANETT

Vice-Présidente

À l'heure où notre souveraineté industrielle doit être protégée, il est impératif que la France conserve ses capacités de production et d'innovation en matière de technologie avancée.



Aussi, je vous appelle Monsieur le Ministre, à envisager les moyens de préserver cette activité stratégique sur le site de Viry-Châtillon et d'assurer ainsi la pérennité de ce symbole d'excellence industrielle française.

Je vous remercie, Monsieur le Ministre, de l'attention particulière que vous porterez à ce dossier, et vous prie d'agréer mes plus respectueuses salutations.

Bien sincèrement,

Martine Berthet